

Environ 7 millions d'Ivoiriens défèquent à l'air libre

Dossier de la rédaction de H2o
December 2020

Selon une enquête du Programme de suivi conjoint UNICEF-OMS (JMP 2018), seulement 32 % des personnes vivant en Côte d'Ivoire ont accès à un service d'assainissement amélioré, soit 7,8 millions d'habitants sur les 26 millions que compte le pays. Le taux de défécation dans la nature, à l'échelle nationale, est de 25,6 %. Il est de 8 % en milieu urbain et de 44 % en zone rurale. Au regard de ces données, ce sont donc, selon Anne Désirée Ouloto, ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, environ 7 millions d'Ivoiriens qui défèquent à l'air libre. La ministre espère renforcer la campagne pour l'accès de tous à des toilettes adéquates et garantir la durabilité des dispositifs afin qu'ils résistent aux effets néfastes des changements climatiques. « L'Ivoirien émergent ne doit pas faire caca dans la nature. Il ne doit pas non plus le faire dans un sac pour le jeter n'importe où », a martelé Mme Ouloto. Elle rappelle que le gouvernement a déjà fait beaucoup d'efforts : il a construit des centres de traitement de boues de vidange ; il a lancé, avec l'aide de ses partenaires internationaux, dont l'UNICEF, un vaste programme de latrines (1 500 latrines durables ont été réalisées en milieu scolaire dans huit régions en 2020), et le programme va s'étendre à toutes les régions à l'horizon 2023.

Germain Gabo, Fratmat.info (Abidjan) - à AllAfrica